



Victoire au Collège Jean Macé !

Après plus d'un an de bataille, le rectorat a finalement cédé : le collège Jean Macé de Villeurbanne retrouve le demi-poste de CPE supprimé en catimini en août 2022. Cette suppression du tiers des moyens en CPE alors que les effectifs de l'établissement était à peu près stables, autour de 650 élèves, avait provoqué la colère de l'ensemble des personnels qui avait immédiatement réagi. Ils avaient été massivement en grève dès la rentrée.

Après l'avoir reconduite trois jours durant, ils et elles avaient finalement décidé, tous ensemble, de reprendre le travail. Mais, personne dans l'établissement ne pensait que cette reprise signifiait la fin de la mobilisation. Collage d'affiches, rédaction de communiqués de presse, organisation de piquets devant le collège avec les parents d'élèves : avant, comme après la grève, aucun outil de mobilisation n'avait été négligé. Surtout, conscient que le problème du manque de moyens humains est généralisé dans l'Éducation Nationale, les collègues de Jean Macé avaient cherché à s'adresser à d'autres établissements. **Ainsi, avec le soutien de la CGT et en s'appuyant sur les liens qu'ils avaient tissés au travers d'une coordination des établissements de Villeurbanne, ils avaient organisé un rassemblement sur la très fréquentée place Lazare Goujon. L'objectif était de faire entendre la parole de toutes les écoles, collèges et lycées en butte aux dégradations des conditions de travail causées par les politiques d'austérité décidées par le ministère et relayées par le rectorat.**

Puis, tout au long de l'année, **les collègues ont maintenu la pression, profitant de chaque CA pour faire voter des motions et demandant régulièrement des audiences à l'inspection académique pour alerter sur la dégradation du climat scolaire, conséquence logique d'une telle suppression des moyens de vie scolaire.** Lors de chaque entretien, le discours officiel était le même : une CPE pour 650 élèves c'est largement suffisant et si le climat scolaire se dégrade la faute en revenait au personnel...

Mais, les collègues de Jean Macé ne se sont pas laissés culpabiliser ou impressionner. Jusqu'à la fin de l'année, ils ont maintenu la pression sur le rectorat, lui rappelant à chaque occasion la situation dégradée de l'établissement dont il était responsable. Et, jusqu'à la dernière audience, mi-juillet, celui-ci s'est montré inflexible... Pour finalement rétro-pédaler pendant l'été et rétablir le demi-poste qui avait été supprimé !

Impossible de savoir ce qui a fait céder le rectorat. Mais, une chose est sûre : **sans leur mobilisation qui a su maintenir la pression tout au long de l'année, les personnels du collège Jean Macé n'aurait pu remporter cette victoire. Et, ils peuvent en être fiers !**